

Compte rendu du conseil de quartier

Goutte d'or – Château rouge

Le 6 juillet 2026 – Mairie du 18ème arrondissement – 1 place Jules Joffrin

Présents

Élus

- Kevin Havet, premier adjoint au Maire du 18e en charge des grands projets du mandat, de la sécurité du quotidien, du Grand Paris, des affaires générales
- Guillaume Turbiak, conseiller délégué auprès du Maire du 18e en charge de la démocratie participative et des Conseils de quartier
- Nadia Benakli, adjointe au Maire du 18e en charge de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la promesse républicaine, du conseil de quartier Moskova - Porte Montmartre - Porte de Clignancourt
- Maëva Boitel, conseillère déléguée auprès du Maire du 18e en charge des parcours d'accueil et de l'accès aux droits
- Kadiatou Coulibaly, adjointe au Maire du 18e en charge de la vie associative
- Jean-Philippe Daviaud, adjoint au Maire du 18e en charge du commerce, de l'artisanat et de l'Europe
- Stéphanie Fontaine, adjointe au Maire du 18e en charge de la propreté, de l'économie circulaire et de la réduction des déchets
- Gabrielle Siry-houari, conseillère d'arrondissement déléguée au Maire du 18e en charge de la vie étudiante, de l'enseignement supérieur et de la vie nocturne
- Serge Dupont Tsakap, adjoint au Maire du 18e, chargé de la culture, des droits culturels et du patrimoine
- Manon Luquet, conseillère d'opposition

Administration

- Tiguida Daramé, Bocar Diallo

Cabinet du maire

- Vianney Bernac, Léa Tellier, Michel Diop

1. Informations générales

Les élus ont présenté la nouvelle équipe municipale ainsi que les délégations représentées lors de cette réunion. À cette occasion, il a été annoncé qu'une évolution du fonctionnement des Conseils de quartier serait engagée au cours de la mandature. Cette démarche sera élaborée avec les habitantes et habitants afin de renforcer leur rôle comme espaces d'information, de dialogue et de co-construction. Le fonctionnement des Conseils de quartier a été rappelé. Chaque conseil dispose d'une enveloppe annuelle de fonctionnement et d'investissement destinée à soutenir des projets d'intérêt collectif. Pour le Conseil de quartier Goutte d'Or - Château rouge, l'entièreté des budgets de fonctionnement et d'investissement demeurerait disponible au moment de la réunion.

2. Vie du Conseil de quartier

3 projets ont été mis au vote :

“Festival des Jardins Partagés : La Goutte d'Or s'arrache au bitume” pour une dépense de fonctionnement de 700€

Les Cafés Séniors de l’association “Vive les séniors” pour une dépense de fonctionnement de 600€

Le festival “Haïti monde” pour une dépense de fonctionnement de 800€.

N.B : Exceptionnellement, le vote pour “Haïti Monde” s’est tenu après l’événement, qui a eu lieu entre la date initialement prévu du Conseil de Quartier, et celle reportée. En effet, sans ce report dû à la canicule de fin juin 2026, le projet aurait pu être voté par les habitantes et habitants avant sa tenue.

À l'issue des échanges, les membres du Conseil de quartier ont approuvé le financement intégral des trois projets, respectivement à hauteur de 700€, 600€ et 800€. Les dépenses seront engagées par les services de la mairie conformément à la charte des Conseils de quartier.

3. Temps d'échange avec les habitants

Tranquillité de l'espace public

Les échanges se sont concentrés sur le déroulement de la Coupe Africaine des Nations (CAN) du 18ème arrondissement ou Paris African Cup (PAC). Certains disent être forcés de quitter le quartier au mois de juin avec des concerts "éprouvants" et une temporalité au milieu des examens de fin d’année. La problématique des tirs de mortiers et de feux d’artifice a aussi été évoquée. Kevin Havet a rappelé que la PAC est un projet monté par des jeunes de la Goutte d’Or. Le choix du square Léon découle d’un manque d’espace dans l’arrondissement et de son ancrage important dans le quartier. Il y a eu un travail peu satisfaisant sur les nuisances sonores pour l’édition 2026 et des rappels ont été faits aux associations. Une réunion va avoir lieu pour réorganiser l'évènement (lieu, conditions...) afin de prendre en compte la tranquillité publique. Il y a aussi une proposition d'un temps d'échange entre les habitants et l'association.

Sécurité

Des habitants évoquent des problèmes au niveau de l’école Goutte d’Or avec du deal et de la consommation de drogues. Si des réunions ont eu lieu et la police municipale vient régulièrement en sortie d’école, les actions illicites se seraient décalées vers les immeubles. Concernant la rue Ernestine, il y a un constat général d’une action positive de la mairie sur la sécurité. Kevin Havet rappelle que le sud de la Goutte d’Or représente un défi en termes de sécurité. Des actions sont mises en place en ce sens avec la police nationale et les bailleurs notamment au niveau des parkings peu occupés qui permettent des occupations illégales. La police municipale a aussi été déployée aux sorties des classes malgré la perte de 200 agents depuis plusieurs années. De plus, la mairie travaille à un maillage positif

de l'espace public avec pour exemple la rue de la charbonnière (installation du café des enfants, fresque Boris Vian, arcades). Sur la question des caméras, une nouvelle convention pour prolonger les installations de la précédente mandature va être signée, le 18ème étant prioritaire sur le sujet.

Commerce

Des habitants se plaignent de l'accessibilité du métro château rouge en raison de vente à la sauvette et de barbecues sauvages. Le point d'orgue serait le marché de la rue Dejean. Sur le secteur château rouge, plus de sanctions vont être prononcées contre les commerces et à partir de septembre, un plan va permettre un retour dans le droit commun des commerces de la rue Dejean. Jean-Philippe Daviaud a aussi rappelé qu'à la suite d'une visite récente du maire du 18ème avec l'adjointe au commerce de la Ville de Paris, un projet de retrait des contre étalages était envisagé.

Parking des vélos

Un habitant a demandé s'il était possible d'obtenir une liste des locaux pour garer les vélos, publics ou privés. Kevin Havet rappelle que les bailleurs de la ville peuvent installer des garages à vélos dans les parkings et qu'il est possible de les contacter pour solliciter une place via le site de Saemes (<https://www.saemes.fr/fr/ou-garer-son-velo-paris>).

Démocratie locale

Plusieurs habitants ont souhaité une évolution du fonctionnement des Conseils de quartier. La mairie a confirmé qu'une réflexion serait conduite avec les habitants afin de faire évoluer les formats de participation et de renforcer le suivi des actions engagées.

4. Informations diverses

Les élus ont réaffirmé leur volonté de poursuivre les transformations engagées dans le quartier tout en renforçant le dialogue avec les habitants.

Le prochain Conseil de Quartier aura lieu le mardi 13 octobre 2026. Le lieu sera communiqué ultérieurement.